



# Infos conseils

Les **préconisations** de vos **URPS** pour les professionnels impliqués dans un projet de CPTS **Communauté Professionnelle Territoriale de Santé** 

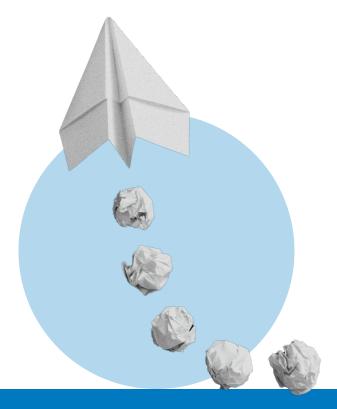
n°8 - Août 2022

# Bonnes pratiques Comment élaborer les orientations du projet de santé?



#### Contexte

La force de dispositif CPTS est d'être avant tout portée par des professionnels et de regrouper une (des) équipe(s) de soins primaires, des acteurs de soins de premier ou de second recours, des acteurs médico-sociaux et sociaux et de permettre de mettre en place un dispositif souple et adaptatif. Les orientations du projet de santé doivent être ancrées sur les missions définies dans le cadre des ACI, objectivées par une approche diagnostique et par un dialogue construit et régulier avec les tutelles.



# 1. En construisant vos actions à partir d'un diagnostic territorial objectivé

C'est l'étape préalable de la démarche de projet. Il repose sur la participation de l'ensemble des acteurs (professionnels de santé, usagers, partenaires, élus...), sur la confrontation des points de vue et la recherche de solutions communes. Il nécessite donc un travail de coordination important.

Lors de la phase d'élaboration de la lettre d'intention, une première approche de diagnostic ou de recueil d'informations a pu être réalisée – une action utile pour confirmer l'intérêt d'un projet de CPTS. Pour le projet de santé, elle se doit d'être plus poussée et éclairée par le vécu et le ressenti des professionnels de santé.

L'outil de référence pour la collecte des données : <u>Rezone CPTS</u> Présentation VIDÉO de l'outil : <u>Lien vers la démonstration</u>

#### **Conseils**



• Désigner un pilote pour assurer le suivi, l'élaboration et l'analyse du diagnostic de territoire.



• Donner et prendre en compte la parole de ceux qui vivent (usagers en particulier) ou travaillent sur le territoire.



• Construire un diagnostic territorial permettant l'examen d'informations pertinentes au regard des missions ACI pour identifier les besoins latents, ressentis ou exprimés clairement.



•Il convient d'aller au-delà des données statistiques pour décrire et comprendre les problématiques de santé et leurs déterminants, d'explorer les comportements et les représentations de la population ainsi que des professionnels de santé.



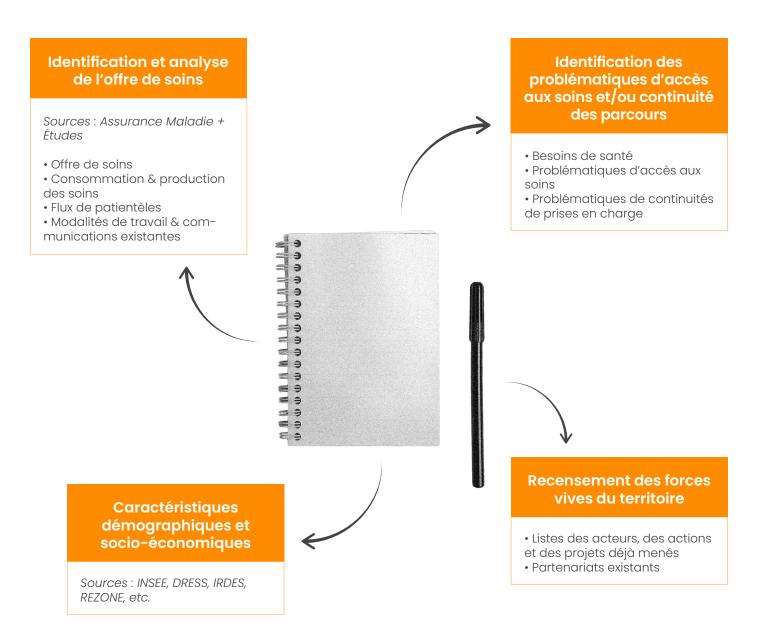
• Communiquer sur la restitution des travaux à l'ensemble des personnes que vous aurez mobilisées permet à chacun de s'approprier le projet et ainsi d'initier le changement.





Le diagnostic est un processus de travail participatif qui recense et met en évidence sur un territoire : les forces, les faiblesses, les attentes des acteurs et les enjeux.

Il cherche les causes des dysfonctionnements et surtout les axes de progrès.



# ÉTUDE DE CAS = STATISTIQUES ET INDICATEURS FACTUELS + COMPORTEMENTS DES ACTEURS + RESSENTIS POPULATION/PROFESSIONNELS DE SANTÉ

# 2. En dialoguant avec l'agence régionale de santé & l'Assurance Maladie

La validation de votre lettre d'intention vous permet de démarrer les travaux d'élaboration de votre projet de santé :



 Le territoire et les grandes orientations que vous envisagez sont soutenues



• Le fond d'intervention de l'agence régionale de santé vous permet de financer les travaux d'élaboration de votre projet (expertise, coordination, indemnisation des professionnels, etc.)

Dès le démarrage de votre projet de santé, rapprochez vous des services de l'agence régionale de santé et de l'Assurance Maladie pour :



• Valider les informations statistiques qui vous seront nécessaires pour caractériser votre territoire,



• Recueillir les attentes des tutelles sur les actions pouvant être engagées au regard des enjeux de santé publique et des orientations stratégiques des politiques de santé.

Les échanges que vous construirez avec l'ARS et l'Assurance Maladie vous permettront d'enrichir votre approche avec une vision plus large de votre territoire : flux de patients, consommation de soins, offre de soins, etc.

C'est également l'occasion d'amorcer le dialogue avec les tutelles sur les résultats attendus du projet de santé à travers une première expression des indicateurs et de la démarche d'évaluation attendue.

### •

#### Exemples d'étapes à construire entre les porteurs du projet de CPTS et les tutelles

# Après validation de la lettre d'intention

Pour avoir une première approche des attentes des tutelles &

Définir des appuis techniques/statistiques

## Avant le dépôt du projet de santé

Pour affiner les orientations et la définition des actions

## Après l'élaboration du diagnostic

Pour échanger sur les problématiques identifiées, les orientations portées par les professionnels du territoire et les actions pouvant être envisagées

# Après le dépôt du projet de santé

Pour valider les actions et les attendus – indicateurs – et contractualiser le projet de santé



#### Établir le lien avec le projet régional de santé (PRS)

Le PRS porte l'ensemble des priorités que l'agence régionale de santé met en œuvre avec ses partenaires pour : améliorer l'état de santé des habitants de la région, favoriser au quotidien leur accès aux soins et lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé.

Il définit pour 5 ans la politique régionale de santé en prenant en compte notamment : les besoins de la population et des territoires, la politique nationale de santé (stratégie nationale de santé), la sécurité et la qualité des prises en charge ainsi que la maîtrise des dépenses de santé.



# Tous mobilisés à vos côtés pour vous aider à élaborer votre projet de santé



Un site internet dédié, permettant de disposer d'outils et bien plus : témoignages, données socio-démographiques, etc. : <a href="https://www.guichet-cpts-occita-nie.org">www.guichet-cpts-occita-nie.org</a>



Un numéro vert : 0 801 902 263